

Document d'information sur le budget des dépenses et la planification axée sur les résultats 2012-2013

Bureau du Conseil des ministres

ISSN 1718-6153

This document is also available in English

TABLE DES MATIÈRES

PLAN AXÉ SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉ 2012-2013	2
VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE	7
Organigramme du ministère	
INFORMATION FINANCIÈRE DU MINISTÈRE	
Tableau 1 : Dépenses prévues du ministère 2012-2013	8
Tableau 2 : Sommaire – Fonctionnement et immobilisations	9
ANNEXE : RAPPORT ANNUEL 2011-2012	11
Tableau 1 : Dépenses ministérielles réelles provisoires 2011-2012	

VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE

Le Bureau du Conseil des ministres est le ministère du premier ministre. Il offre des conseils et des services d'analyse au chef du gouvernement et au Conseil des ministres pour aider le gouvernement à réaliser ses priorités.

À cette fin, le Bureau du Conseil des ministres :

- gère le processus décisionnel du gouvernement;
- collabore avec les ministères pour coordonner les politiques, les communications et la stratégie intergouvernementale;
- surveille les stratégies gouvernementales et soutient la mise en œuvre et l'atteinte des résultats;
- offre des conseils sur des points de protocole, les priorités internationales ainsi que les institutions démocratiques du gouvernement;
- assure la liaison avec le Bureau du lieutenant-gouverneur;
- apporte un soutien administratif au Cabinet du Premier ministre, au Bureau du leader parlementaire du gouvernement et au ministère notamment en leur fournissant des services liés aux ressources humaines, aux finances, aux opérations et à la technologie de l'information.

Afin de soutenir les priorités du gouvernement et son plan visant à atteindre l'équilibre budgétaire d'ici 2017-2018, le Bureau du Conseil des ministres a proposé qu'on procède à un examen stratégique de ses activités dans le cadre de la présentation du plan axé sur les résultats de 2012-2013. La mise en œuvre des mesures de gestion des dépenses qui ont été déterminées permettra d'économiser 0,7 M\$ en 2013-2014 et 0,5 M\$ en 2014-2015, pour un total de 1,2 M\$.

Mandat

Concrétiser les priorités du gouvernement et agir dans l'intérêt des membres du public en offrant des services publics responsables.

Priorités et résultats du Bureau du Conseil des ministres

- Assumer un leadership stratégique pour appuyer la mise en œuvre, l'obtention de résultats ainsi que les priorités stratégiques du gouvernement.
- Formuler des conseils stratégiques de grande qualité pour orienter l'élaboration de politiques, la prestation des services, les résultats et la prise de décisions financières.
- Assurer des communications gouvernementales modernes qui mobilisent la population ontarienne.
- Voir à ce que les communications soient claires, coordonnées de façon centralisée, faciles à comprendre et très efficaces et à ce qu'elles aient une portée accrue.

- Moderniser le processus de prise de décisions et faire en sorte qu'il soit à la fois intègre et efficace.
- Fournir des conseils et des analyses stratégiques en vue de faire progresser les relations intergouvernementales et internationales de la province ainsi que ses priorités sur le plan protocolaire.
- Maximiser les occasions d'exercer l'influence nécessaire pour bien servir les intérêts de l'Ontario en nouant des liens solides avec les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et étrangers.
- Donner des conseils stratégiques sur les questions administratives et assurer la prestation de services de qualité en temps utile.

Priorités de la Division des politiques et de la mise en œuvre

- Voir à ce que les questions soient examinées en temps utile et de façon éclairée dans le cadre des travaux des comités du Conseil des ministres et améliorer la coordination avec d'autres organismes centraux partenaires (ministère des Finances et ministère des Affaires intergouvernementales).
- Établir les priorités en matière de réforme et de transformation en période de difficultés économiques et financières.
- Aider le gouvernement à améliorer son processus d'élaboration de politiques et de prise de décisions afin d'améliorer l'établissement et la mise en œuvre de politiques stratégiques.
- Coordonner le plan d'action à moyen et à long terme concernant la recherche et la planification de sorte que la fonction publique de l'Ontario puisse procéder à des transformations essentielles pour soutenir la viabilité financière et économique et la durabilité des programmes.

Priorités de la Division des communications

- Fournir au public des communications claires, accessibles et axées sur la clientèle afin de soutenir la prestation des programmes et services du gouvernement.
- Fournir des conseils stratégiques et un soutien de grande qualité en matière de communications au Cabinet du Premier ministre, au Bureau du Conseil des ministres et à la Division des affaires intergouvernementales.
- Favoriser une approche intégrée et stratégique pour la planification et la prestation de services de communications dans l'ensemble du gouvernement.
- Soutenir l'intégration de nouveaux outils et services de communication numérique en fournissant du leadership, une stratégie et du soutien.
- Gérer les questions stratégiques grâce à l'établissement de prévisions, à la planification, au dépouillement des médias et à des analyses.
- Favoriser des changements transformationnels axés sur les finances.

Priorités de la Division des affaires intergouvernementales

- Fournir des conseils et du soutien au premier ministre, au Conseil des ministres, au secrétaire du Conseil des ministres, aux sous-ministres et aux ministères concernant les relations intergouvernementales, les affaires internationales, le protocole et les institutions démocratiques du gouvernement.
- Accroître l'efficacité des affaires intergouvernementales et des relations internationales du gouvernement de l'Ontario.
- Renforcer les capacités de la fonction publique de l'Ontario en matière de politiques intergouvernementales ou internationales.

Priorités de la Division de la planification et des services internes

- Aider les clients du ministère à planifier et à mettre en œuvre des transformations opérationnelles de façon régulière.
- Fournir en temps utile des services diversifiés et de qualité au personnel du premier ministre et des ministres ainsi qu'aux clients du ministère.
- Assurer un contrôle financier et la gestion responsable des finances et des ressources humaines.
- Diriger l'élaboration et la mise en œuvre des projets et des initiatives du Bureau du Conseil des ministres, notamment en matière de planification des mesures d'urgence.

Activités du ministère

En tant qu'organisme central, le Bureau du Conseil des ministres coordonne un certain nombre d'activités dans l'ensemble de la fonction publique de l'Ontario. Voici les principaux secteurs de programme qui en font partie.

Secrétaire du Conseil des ministres**Fonctions en tant que sous-ministre du premier ministre :**

- assumer le rôle de chef du Bureau du Conseil des ministres;
- fournir des conseils et du soutien au premier ministre afin de réaliser le mandat du gouvernement;
- gérer le rendement de chaque sous-ministre au nom du premier ministre.

Fonctions en tant que greffier du Conseil exécutif :

- soutenir le processus décisionnel du Conseil des ministres;

- transmettre les décisions du Conseil des ministres aux ministres et aux sous-ministres;
- voir à ce que les décisions du Conseil des ministres soient mises en application;
- faire en sorte que le plan d'action et les comités du Conseil des ministres soutiennent les priorités du gouvernement.

Fonctions en tant que chef de la fonction publique de l'Ontario :

- veiller à la gestion, au fonctionnement et à l'organisation efficaces de la fonction publique;
- superviser le fonctionnement quotidien des services publics de l'Ontario;
- mettre en œuvre des stratégies à long terme pour l'avenir de la fonction publique.

Leader parlementaire du gouvernement

- Assurer le leadership pour la mise en œuvre du programme législatif du gouvernement.

Division des politiques et de la mise en œuvre

Elle est chargée de veiller au fonctionnement efficace des structures décisionnelles du gouvernement. Elle travaille en étroite collaboration avec les ministères afin de formuler des conseils stratégiques, d'assurer la coordination (p. ex. gérer le programme du gouvernement) et de fournir du soutien à la mise en œuvre au secrétaire du Conseil des ministres et au Cabinet du Premier ministre.

Division des communications

Elle collabore avec le Cabinet du Premier ministre et les ministères afin de communiquer de façon stratégique les priorités, les initiatives et les programmes du gouvernement. De plus, la Division fournit des services de communication complets au premier ministre et à son cabinet.

Division des affaires intergouvernementales

Elle fournit des conseils et des analyses pour des questions touchant les relations intergouvernementales, les affaires internationales et le protocole ainsi que les institutions démocratiques du gouvernement. La Division soutient le premier ministre dans ses fonctions de ministre des Affaires intergouvernementales et de premier ministre de l'Ontario.

Le Bureau des relations internationales et du protocole dirige les relations de l'Ontario avec les gouvernements étrangers et coordonne le protocole du gouvernement. En outre, il collabore étroitement avec les ministères afin de promouvoir les objectifs stratégiques internationaux de l'Ontario.

Division de la planification et des services internes

Elle fournit des services financiers, opérationnels ou liés aux ressources humaines de façon rapide, rentable et efficace pour le compte du Cabinet du Premier ministre, du Bureau du Conseil des ministres et du leader parlementaire du gouvernement.

Sommaire des réalisations

Réalisations de la Division des politiques et de la mise en œuvre en 2011-2012

- A collaboré avec les ministères afin que onze nouveaux projets de loi du gouvernement franchissent les étapes du processus d'approbation du Conseil des ministres en vue de leur dépôt à l'Assemblée législative.
- A encouragé l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, axées sur les résultats et judicieuses sur le plan financier dans le cadre d'une nouvelle initiative appelée « Nos meilleurs conseils ».

Réalisations de la Division des communications en 2011-2012

- A collaboré avec le Cabinet du Premier ministre, la Division des affaires intergouvernementales et d'autres ministères pour faire en sorte que les priorités clés du gouvernement soient communiquées efficacement de manière à atteindre tous les intéressés. A fourni du soutien dans les domaines suivants :
 - la planification et la mise en œuvre de communications intégrées;
 - la gestion des questions d'intérêt;
 - les communications numériques et en ligne;
 - l'accès à l'information;
 - le marketing;
 - la correspondance;
 - la formation en communications.

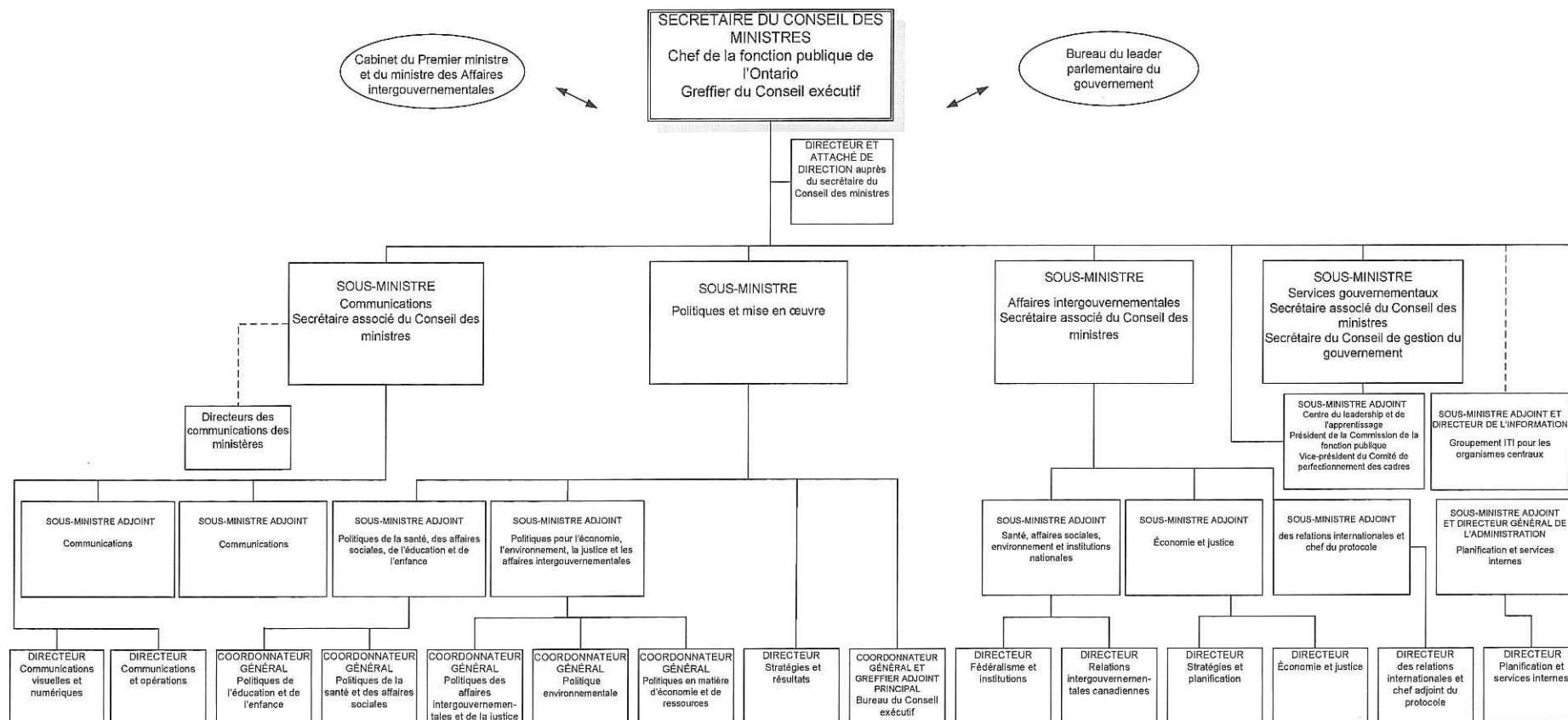
Réalisations de la Division des affaires intergouvernementales en 2011-2012

- A géré l'élaboration par les provinces et territoires canadiens de recommandations pour la pratique clinique ainsi que les démarches de l'alliance d'achat pancanadienne visant à réduire le coût des médicaments pour les gens du Canada.
- A fourni des conseils et des analyses au gouvernement concernant le renouvellement des programmes de transfert fédéraux.
- A amorcé la planification provinciale pour le jubilé de diamant de la reine.

Réalisations de la Division de la planification et des services internes en 2011-2012

- A fourni régulièrement du soutien administratif au Cabinet du Premier ministre, au leader parlementaire du gouvernement, au Bureau du Conseil des ministres et aux bureaux des ministères.

Organigramme du ministère



INFORMATION FINANCIÈRE DU MINISTÈRE

Le graphique ci-dessous illustre la répartition des dépenses du ministère en 2012-2013 pour le bureau principal, le leader parlementaire du gouvernement et les crédits législatifs.

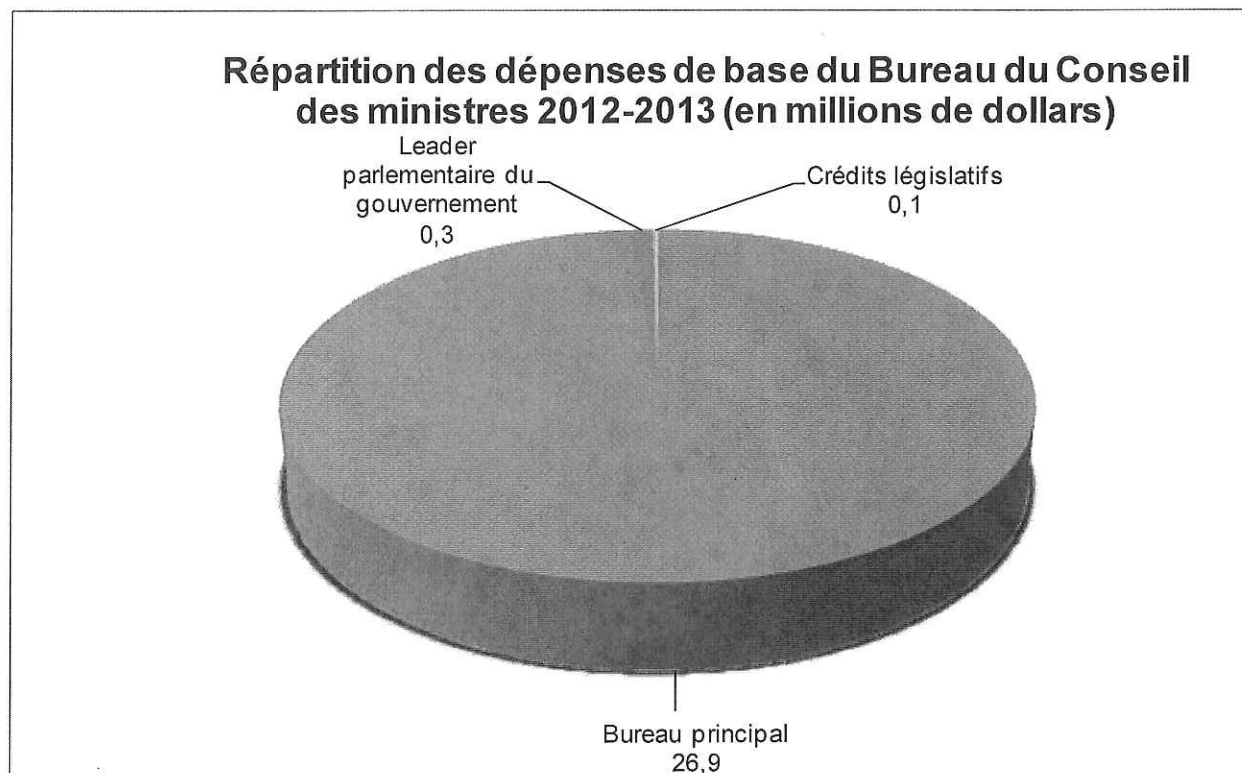


Tableau 1 : Dépenses prévues du ministère 2012–2013 (M\$)

Fonctionnement	27 287 914
Immobilisations	-
TOTAL	27 287 914

BUREAU DU CONSEIL DES MINISTRES
Tableau 2 : Sommaire – Fonctionnement et immobilisations par crédit

Le Bureau du Conseil des ministres est le ministère du Premier ministre. Il offre des conseils et des services d'analyse au chef du gouvernement et au Conseil des ministres pour aider le gouvernement à réaliser ses priorités.

Crédits et programmes	Prévisions 2012-2013	Variations par rapport aux prévisions de 2011-2012		Prévisions 2011-2012	Chiffres réels provisoires 2011-2012 *	Chiffres réels 2010-2011
	\$	\$	%	\$	\$	\$
CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'IMMOBILISATIONS						
Bureau principal	26 895 900	(11 800)	(0,0)	26 907 700	27 477 700	28 219 062
Leader parlementaire du gouvernement	328 000	-	-	328 000	328 000	320 378
Moins : Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Total à voter – Charges de fonctionnement et d'immobilisations	27 223 900	(11 800)	(0,0)	27 235 700	27 805 700	28 539 440
Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Crédits législatifs	64 014	-	-	64 014	64 014	65 968
Total du ministère – Charges de fonctionnement et d'immobilisations	27 287 914	(11 800)	(0,0)	27 299 714	27 869 714	28 605 408

* Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2012 et comprennent le financement ponctuel pour le Programme de secours en cas de catastrophe à l'étranger ainsi que la réduction approuvée inscrite au procès-verbal.

ANNEXE : RAPPORT ANNUEL 2011-2012
Tableau 1 : Dépenses ministérielles réelles provisoires 2011-2012

	Dépenses ministérielles réelles provisoires (M\$)
	2011-2012
Fonctionnement	27 869 714*
Immobilisations	--
Effectif (au 31 mars 2012)	229

* Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2012 et comprennent le financement ponctuel pour le Programme de secours en cas de catastrophe à l'étranger ainsi que la réduction approuvée inscrite au procès-verbal.